Informations de base

2008/0226(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Marchandises résultant de la transformation de produits agricoles: régime d'échange. Codification Abrogation 2013/0063(COD) **Subject** 3.10.02 Produits transformés, agroalimentaire 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 6.20 Politique commerciale commune en général 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
JURI Affaires juridiques	GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna (PSE)	03/11/2008

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2980	2009-11-30

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service juridique	BARROSO José Manuel

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/11/2008	Publication de la proposition législative	COM(2008)0796	Résumé
15/01/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/03/2009	Vote en commission		Résumé
06/04/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0249/2009	
22/04/2009	Décision du Parlement	T6-0221/2009	Résumé
22/04/2009	Résultat du vote au parlement		

30/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
15/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2008/0226(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation 2013/0063(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 133 Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/71900

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0249/2009	06/04/2009	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0221/2009	22/04/2009	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2008)0796	27/11/2008	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2009/1216
JO L 328 15.12.2009, p. 0010 Résumé

Marchandises résultant de la transformation de produits agricoles: régime d'échange. Codification

2008/0226(CNS) - 30/11/2009 - Acte final

OBJECTIF : codifier le règlement (CE) n° 3448/93 du Conseil déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE) n° 1216/2009 du Conseil déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles (version codifiée).

CONTENU : l'objet du présent règlement est de codifier le règlement (CE) n° 3448/93 du Conseil du 6 décembre 1993 déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles. Le nouveau règlement se substitue aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 04/01/2010.

Marchandises résultant de la transformation de produits agricoles: régime d'échange. Codification

2008/0226(CNS) - 27/11/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : codifier le règlement du Conseil déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CE) n° 3448/93 du Conseil du 6 décembre 1993 déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Marchandises résultant de la transformation de produits agricoles: régime d'échange. Codification

2008/0226(CNS) - 22/04/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 632 voix pour, 13 voix contre et 18 abstentions, une résolution législative approuvant, suivant la procédure de consultation, la proposition de règlement du Conseil déterminant le régime d'échange applicable à certaines marchandises résultant de la transformation de produits agricoles (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.